



COMMUNIQUÉ

15-09-2026

La Ville de Besançon sensibilise à la protection du Doubs avec 215 macarons

La Ville de Besançon a engagé l'installation de 215 macarons en bronze à proximité des grilles d'eaux pluviales, dans l'ensemble des quartiers de la ville. Avec le message « Ne rien jeter. Ici commence la rivière », ces marquages visent à sensibiliser habitants et passants à l'impact direct des déchets abandonnés au sol sur la qualité de l'eau du Doubs.

Mégots, plastiques, résidus de peinture ou d'hydrocarbures abandonnés au sol ou jetés dans les caniveaux peuvent rejoindre les réseaux d'eau et finir dans le milieu naturel.

À Besançon, les eaux usées et les eaux de pluie sont le plus souvent collectées dans un même réseau. Par temps sec, elles sont acheminées vers la station de traitement de Port Douvot, où elles sont traitées avant leur rejet dans le Doubs. Une partie des pollutions ne peut cependant pas être totalement éliminée. Lorsqu'il pleut, les volumes d'eau peuvent dépasser la capacité du réseau et une partie des eaux est alors rejetée directement dans le milieu naturel, sans traitement. Aussi, dans les quartiers équipés d'un réseau séparatif, les eaux de pluie rejoignent directement le milieu naturel : les déchets présents au sol sont alors entraînés avec elles.

Ces substances constituent une menace pour la faune et la flore aquatiques ainsi que pour la qualité du Doubs. En matérialisant les points d'entrée des réseaux par des macarons en bronze gravé, la

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

Ville de Besançon souhaite rendre visible le lien direct entre les gestes du quotidien et la préservation de la rivière.

Cette action est issue d'un projet lauréat de la saison 3 du budget participatif de la Ville de Besançon, initié par l'association bisontine Zéro Déchet France.

Au total, 215 macarons en bronze gravé, fabriqués en Côte-d'Or par la société *La Fonderie d'Histoire*, seront installés dans l'ensemble des quartiers de la ville. Le montant de l'opération s'élève à 14 000 € TTC. La fin prévisionnelle des travaux est prévue pour le 1^{er} semestre 2027.

215 macarons répartis dans les quartiers :

- Centre-ville : 50
- Battant : 30
- Saint-Ferjeux : 20
- Saint-Claude : 15
- Chaprais : 15
- Clairs-Soleils : 15
- Montboucons : 15
- Palente : 15
- Bregille : 15
- Butte : 15
- Velotte : 10

À travers cette action, la Ville de Besançon invite chacun à adopter les bons gestes : ne rien jeter au sol, utiliser les poubelles et les cendriers mis à disposition et contribuer ainsi à préserver la qualité du Doubs.

Contacts

Guillaume BAILLY - Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, à l'environnement, aux espaces verts, à la biodiversité et à la propreté

Bastien DUCRET - Chef service Propreté

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr